

PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Dietwiller



3d. Liste des emplacements réservés

ÉLABORATION

Approuvée par délibération du Conseil Municipal du
11 avril 2019

Le Maire



Avril 2019

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaires	Superficies approximatives (en ares)
1	Réalisation d'une piste cyclable vers Landser	Commune	1,5
2	Aménagement de l'entrée de village en venant de Schlierbach	Commune	1,2
3	Extension du cimetière	Commune	24,7
4	Stationnement / espaces verts	Commune	14,6
5	Accès Grossberggässlein vers rue des Tilleuls	Commune	8,7
6	Aménagement de l'entrée de village en venant d'Eschentzwiller	Commune	1,7
7	Création d'une piste cyclable vers Eschentzwiller 3.5 ares à vérifier	Commune	3,1
8	Création d'une piste cyclable sur RD6bis vers RD201	Commune	21,9
9	Création d'une piste cyclable sur RD 201 (vers Habsheim et vers Sierentz)	Département	131,6
10	Création d'une piste cyclable en direction de Schlierbach	Commune	5,3
11	Aménagement destiné à préserver la visibilité au sud de la tour classée	Commune	8,4
12	Aménagement d'un passage Vieux Moulin / Place Allemans du Dropt	Commune	1,5

